

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances, il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document, il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant des connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et de traitement l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

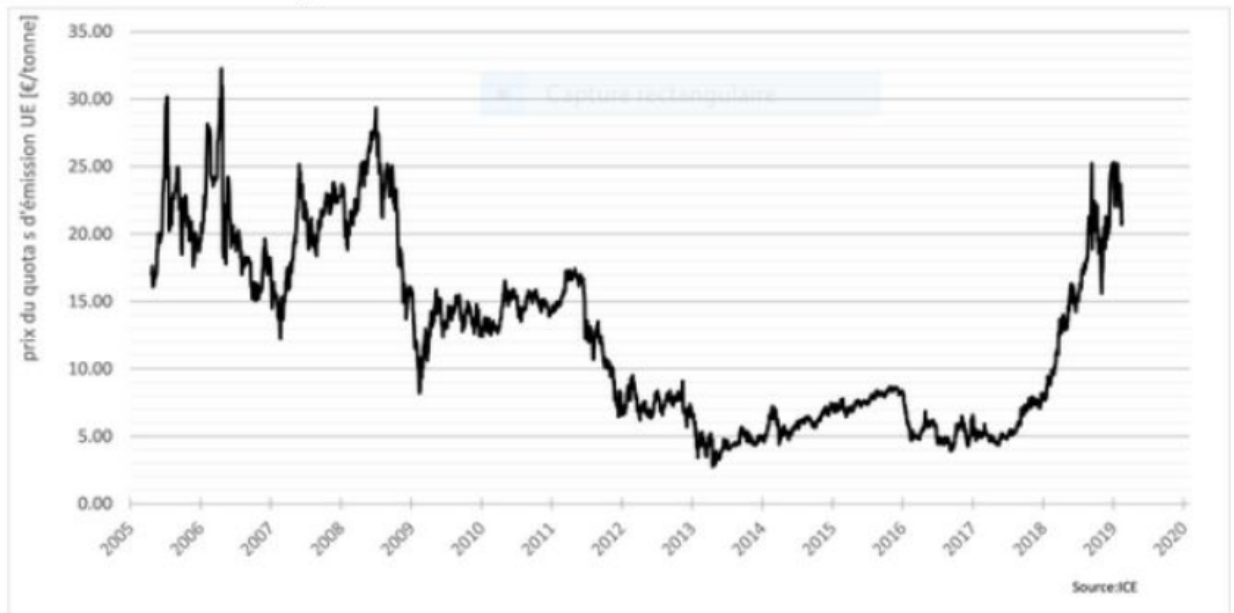
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Comment le progrès technique peut-il engendrer des inégalités de revenus ?

Partie 2 : étude d'un document (6 points)

Document : prix du quota d'émission de CO₂¹ en Europe, en euros.



Source: Banque mondiale, 2019

Notes :

(1) CO₂ : dioxyde de carbone, principal gaz contribuant au réchauffement climatique.

Plusieurs modifications du marché ont été mises en place à partir de 2013 : baisse du plafond des quotas alloués, suppression progressive de l'attribution gratuite, mise en place d'une réserve de stabilité qui module automatiquement la quantité de quotas mis en enchères en fonction de la quantité de quotas en circulation et qui permet de retirer un nombre significatif de permis en cas d'abondance.

Questions :

1 / À l'aide des données du document, caractériser l'évolution du prix de la tonne de CO₂ sur le marché européen d'échanges de quotas d'émission entre 2005 et 2019 ? (2 points)

2 / À l'aide de ce document et de vos connaissances, vous montrerez quels sont les effets des quotas d'émission ? (4 points)

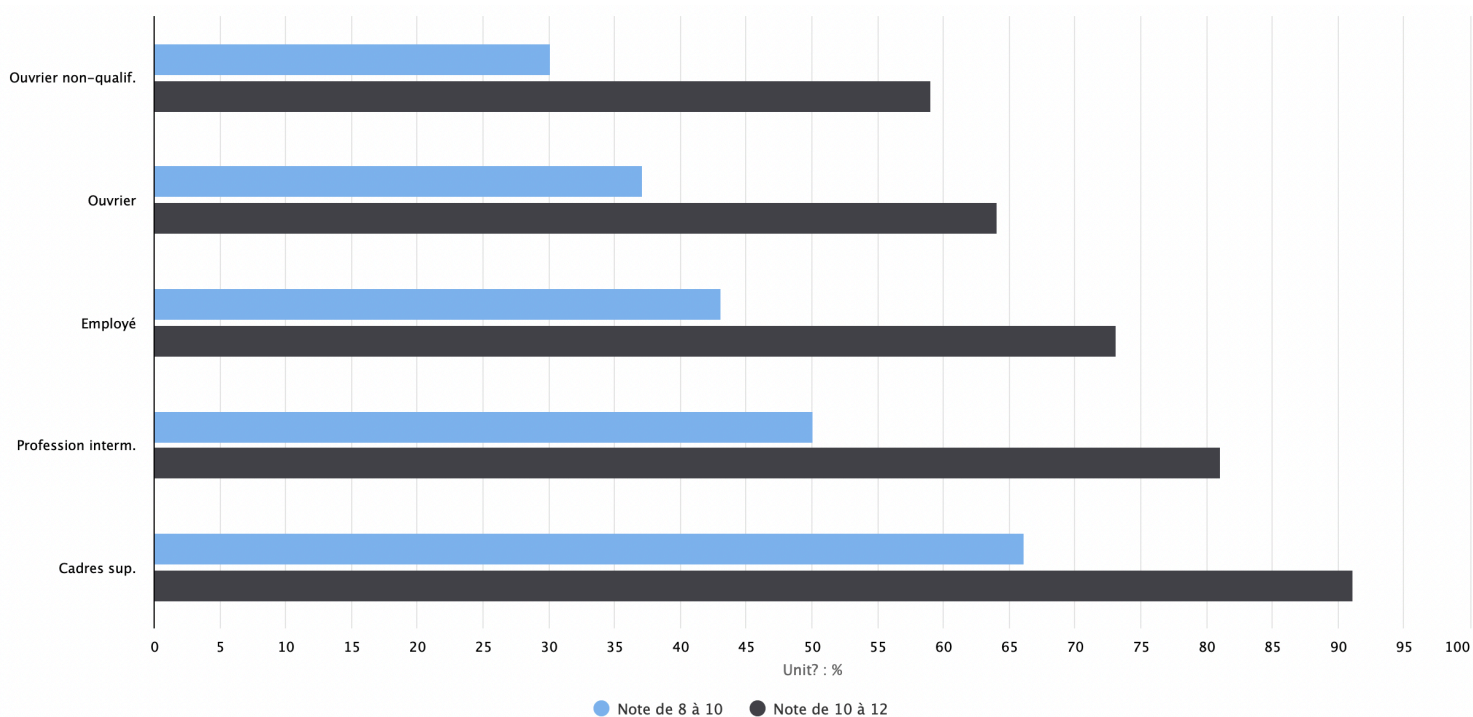
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez quels sont les facteurs d'inégalité de réussite scolaire selon l'origine sociale

DOCUMENT 1

Souhait d'une orientation en seconde générale et technologique selon la profession de la personne de référence de la famille et les notes obtenues au diplôme national du brevet (collégiens entrés en 6ème en 2007)



Source : Ministère de l'éducation nationale, 2013

DOCUMENT 2:

Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2018-2019 en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise (1)	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (2)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	9,4	33,3	14,8	16,7	11,3	14,5	100,0	10,0
<i>dont : préparation DUT</i>	10,8	30,7	17,6	19,1	13,3	8,5	100,0	3,3
<i>formations d'ingénieurs (3)</i>	9,7	43,2	16,8	12,3	9,0	9,1	100,0	5,7
<i>autres formations</i>	9,3	33,3	14,5	16,6	11,1	15,3	100,0	10,8
Formations d'ingénieurs hors université (3)	12,7	53,9	11,7	8,8	5,4	7,4	100,0	8,9
STS	12,5	15,6	14,6	19,6	23,5	14,2	100,0	11,0
CPGE et préparations intégrées	11,1	51,6	12,7	11,1	7,0	6,6	100,0	3,0
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	19,5	51,1	9,5	8,5	4,3	7,2	100,0	37,0
Établissements privés d'enseignement universitaire	15,2	45,6	11,4	11,5	6,9	9,6	100,0	16,8
Écoles normales supérieures (ENS)	6,8	62,5	10,5	7,0	2,3	11,0	100,0	5,0
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	14,0	47,4	14,9	10,9	5,2	7,6	100,0	46,9
Écoles paramédicales et sociales (4)	15,1	23,0	9,2	31,6	19,0	2,0	100,0	7,5
Autres écoles et formations (5)	12,8	44,6	11,3	11,7	7,3	12,3	100,0	34,9
Ensemble des étudiants français	11,1	34,3	13,8	16,5	11,9	12,4	100,0	14,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Les agriculteurs sont intégrés aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

2. Hors valeurs manquantes.

3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

4. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2017-2018.

5. Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

© SIES

Source : MEN MESR, *Repères et références statistiques*, 2019.

DOCUMENT 3

Les enfants enquêtés sont scolarisés en grande section maternelle, une classe dans laquelle l'apprentissage de la lecture n'est pas explicitement au programme. Or, certains d'entre eux sont capables de déchiffrer certains éléments du langage (lettres) écrit et d'autres savent même déjà lire. (...)

La mère de Mathilde (DEA de philosophie, CAPES) lui a appris à lire en début de grande section (elle est alors en congés parental) : « *Ma mère était institutrice, donc j'ai deux-trois bases de comment on enseigne, comment on fait chanter les lettres ensemble, tout ça. (...) Maintenant de temps en temps je l'incite à me lire un truc pour voir où elle en est (...).* ». La mère de Louis, professeure des écoles, l'incite à déchiffrer les mots des histoires qu'elle lui lit chaque soir : « *Maintenant il me faut les répliques ! Voilà, on lit (...) chacun une ligne, on se fait les dialogues...* » (...)

« En tant qu'enseignant, on agit comme on peut. On n'a pas le choix. La mission de l'école, c'est de faire réussir tous les élèves. Il m'arrive de prendre rendez-vous pour un enfant en difficulté chez un orthophoniste... Je sais qu'il en a besoin pour y arriver et ses parents, parce qu'ils n'ont pas les codes de l'école ou qu'ils ne parlent pas bien français, ne peuvent pas s'en occuper.

Selon le milieu d'origine, l'inégalité face aux difficultés scolaires d'un enfant est flagrante : les parents de milieu favorisé agissent tout de suite. Ils sont même proactifs, me demandent si leur enfant peut profiter du soutien personnalisé que l'on met en place pour les élèves en difficulté. Les parents dans une situation sociale difficile, au contraire, ont tendance à refuser l'aide. Ils peuvent même se mettre en colère parce qu'ils ont le sentiment d'être jugés comme de mauvais parents. Il faut expliquer, entendre leur colère aussi. Convaincre. Cela prend du temps. Des années parfois.

Je répète aux jeunes enseignants qui passent dans mon école d'être très vigilants face à ce que j'appelle les « petites blessures scolaires ». Parfois, un mot sur le cahier peut brusquer les parents, tendre une relation. Quand on demande un rendez-vous, certains répondent qu'ils n'ont pas le temps. D'autres raturent même la question de l'enseignant sur le cahier de liaison. »

Source : sous la dir. de B. Lahire, *Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, 2019.